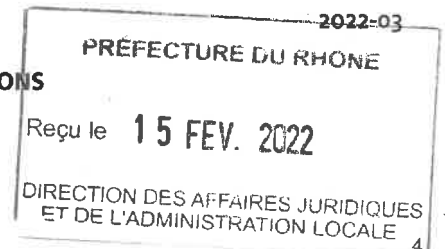


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 31 janvier 2022**



Convocation adressée le 25 janvier 2022
Compte rendu affiché le 8 février 2022
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un du mois de janvier, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 janvier 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nathalie PERRIN-GILBERT, Richard MARION, Patrick ODIARD, Luc SEGUIN, Corinne SUBAÏ

Absent(es) excusé(es) : Yves BEN ITAH, Laurence CROIZIER, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Stéphanie LEGER, Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration : Yves BEN ITAH à Richard MARION
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN
Tristan DEBRAY à Patrick ODIARD
Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT
Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Absente : Samira BACHA-HIMEUR

Secrétaire : Corinne SUBAÏ

**FONDS DE RELANCE DE LA CREATION
APPROBATION D'UNE SUBVENTION DE LA DRAC
EXERCICE 2021**

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place en 2021 un dispositif exceptionnel dénommé « Fonds de relance de la création ». Il s'agit d'un fonds spécifique ayant pour but de renforcer les équipes émergentes les plus fragiles, conforter l'emploi artistique et favoriser l'insertion professionnelles des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture. Ce fonds est notamment destiné aux conservatoires classés de la région AURA accueillant des résidences de création se déroulant entre janvier 2021 et juin 2022.

Le conservatoire de Lyon a répondu à l'appel à projet et a transmis un dossier en juin dernier portant sur un projet de résidence de la compagnie Gazoline. Après consultation et accord des services instructeurs de la DRAC, c'est finalement la compagnie La Meute qui est accueillie en résidence. Thierry Jolivet, directeur de la compagnie, metteur en scène, encadre un atelier pédagogique de création qui se déroule au Palais Saint-Jean et au Théâtre du Point du Jour depuis octobre 2021 jusqu'en juin 2022. Un spectacle sera créé le 25 juin 2022 au Théâtre du point du jour à l'issue de la résidence.


Le syndicat mixte a reçu dans les tous derniers jours de 2021 de la DRAC AURA une subvention de 5 000 euros, qui a été inscrite au compte 74718 de l'exercice 2021.

Afin de clore administrativement ce dossier, le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **approuve** la subvention de 5 000 euros attribuée par la DRAC AURA au syndicat mixte de gestion du CRR dans le cadre du Fonds de relance de la création.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,



Nathalie PERRIN-GILBERT